

A signaler :**En raison d'une avarie sur ouvrage :**

-Indisponibilité d'un sas non dimensionnant à l'écluse 2

En raison d'une insuffisance de la ressource en eau :

-Limitation de mouillage sur le canal latéral à l'Aisne, entre les pk 0.000 et 13.860

-Limitation de mouillage sur le canal de l'Oise à l'Aisne, entre les écluse d'Abbecourt et de Pargny-Filain

-Limitation de mouillage sur le canal des Ardennes, entre les écluses dacy romance et de vieux les Asfeld

-Limitation de mouillage sur le canal de la Marne au Rhin branche Est, entre les écluses 33 et 41

-Limitation de mouillage sur le canal latéral à la Loire, entre les écluses de Digoin et de Maimbray

-Arrêt de navigation sur le canal de la Marne au Rhin, entre les écluses 27bis de Toul et 26 de Toul (à compter du 11/08)

-Arrêt de navigation sur le canal des Visges embranchement d'Epinal (ex canal de l'Est, branche Sud), entre les pk 0.000 et 3.609

-Regroupement de bateaux sur le canal de Briare, entre les pk 0.000 et 56.769

En raison de pollution :

-Arrêt de navigation sur le canal du Midi, entre les pk 0.000 et 3.800

Situation du réseau au 5 Août 2022

Voies navigables de la Direction Territoriale Nord-Pas-de-Calais							
Voies d'eau	Localisation	Événement	Incidence	Date de début	Date de fin	Observations	N°avis
Canal de Bourbourg	entre les pk 15.600 (Pont de la RN225 à Petite-Synthe) et pk 15.700 (Pont de la RN225 à Petite-Synthe)	Envasement	Limitation de mouillage - 2.2 m	15/06/22		Les usagers de la voie d'eau sont invités à naviguer au centre du chenal.	FR/2022/03324
Lys	pk 18.335 (écluse n°4 de Merville)	Avarie sur ouvrage	Modification des conditions de navigation	31/03/22		Limitation de hauteur libre de 2.60m du pont levis aval de l'écluse	FR/2022/01400
	entre les pk 19.800 et pk 20	Avarie sur ouvrage	Limitation de mouillage	28/03/22		A hauteur de la confluence avec la vieille lys 1.6m	
Canal de Calais	entre les pk 4.000 (Courbe du Cuppe) et pk 6.270 (écluse d'Hennuin)	Envasement	Limitation de mouillage - 2.1 m	05/03/21			FR/2021/01760
Voies navigables de la Direction Territoriale Bassin de la Seine							
Voies d'eau	Localisation	Événement	Incidence	Date de début	Date de fin	Observations	N°avis
Canal latéral à l'Aisne	entre les pk 0,000 et pk 13.860	Insuffisance de la ressource en eau	Limitation de mouillage - 2.0 m	05/08/22			FR/2022/04694
Seine à l'amont de Paris	écluse n°2 de Champagne-sur-Seine - pk 83,48	Avarie sur ouvrage	Indisponibilité d'un sas non dimensionnant	03/08/22		Passé de 172m (côté terre)	FR/2022/04751
Canal de l'Oise à l'Aisne	entre les pk 0,157 (Ecluse Abbecourt) et pk 35,057 (Ecluse de Pargny-Filain)	Insuffisance de la ressource en eau	Limitation de mouillage - 2.0 m	04/08/22			FR/2022/04663
Canal des Ardennes	entre les pk 38.514 (écluse d'acy romance) et pk 60,834 (écluse de vieux les Asfeld)	Insuffisance de la ressource en eau	Limitation de mouillage - 2.0 m	03/08/22			FR/2022/04645
Canal latéral à l'Aisne	entre les pk 18,484 et pk 13,850	Insuffisance de la ressource en eau	Limitation de mouillage - 2.0 m	02/08/22		sur le bief de Berry-au-Bac	FR/2022/04638
Canal de l'Aisne à la Marne	entre les pk 0.050 (écluse n°1 de Berry-au-Bac) et pk 57.689 (écluse n°24 de Condé-sur-Marne)	Avarie sur ouvrage	Arrêt de navigation	26/07/22		En raison de la rupture de la rigole d'alimentation du Canal de l'Aisne à la Marne, la navigation est arrêtée jusqu'à la remise en état de l'ouvrage et la réalimentation en eau du canal.	FR/2022/04498
Canal de la Sambre à l'Oise	entre les pk 45,894 (écluse n°26 de Thenelles) et pk 65,079 (écluse n°35 de Travecy)	Insuffisance de la ressource en eau	Limitation de mouillage - 1.8 m	12/07/22		En raison d'une insuffisance de la ressource en eau, le mouillage est limité à 1.80 m entre les écluses n°26 de Thenelles et n°35 de Travecy du canal de la Sambre à l'Oise.	FR/2022/04178
Seine de l'aval à Paris	entre les pk 31,500 (Bras de Villeneuve-La-Garenne) et pk 32,200	Atterrissement	Limitation de mouillage - 3.2m	02/06/22		Suspicion de haut fond à l'aval, dans le chenal de navigation en rive gauche	FR/2022/03210
	écluse triple de Suresnes - Ecluse 2 - 160 m pk 17,000	Avarie sur ouvrage	Indisponibilité d'un sas non dimensionnant	26/05/22		A la suite d'un accident de navigation, l'écluse n°2 de 160m x 12m est indisponible pour une durée indéterminée. Dégradations majeures sur la porte aval de l'ouvrage. Le trafic s'écoulera normalement par l'écluse n°1 de 160.50m X 12/17m et par l'écluse n°3 de 185m X 18m. Dans le sens avalant, il vous est demandé de tenir le centre de l'écluse n°3 (présence d'une section de palplanche saillante au niveau de la lisse inférieure du mur guideau aval rive droite), elle sera découpée au plus vite.	FR/2022/03805
Canal de Saint-Quentin	entre les pk 26.020 (amont de l'écluse n°17 du Bosquet) et pk 84.750 (écluse n°31 de Fargniers III)	Insuffisance de la ressource en eau	Limitation de mouillage - 2.2 m	13/05/22			FR/2022/02504

Canal des Ardennes (sur le Bief de Seuil)	entre les pk 20.050 (écluse n°6 de Givry) et pk 27.900 (écluse n°7 de Seuil)	Atterrissement	Limitation de mouillage - 2 m	26/08/21			FR/2021/05107
Voies navigables de la Direction Territoriale Nord-Est							
Voies d'eau	Localisation	Événement	Incidence	Date de début	Date de fin	Observations	N°avis
Canal de la Marne au Rhin, branche Ouest	entre les pk 131.545 (écluse n°27bis de Toul) et pk 129.934 (écluse n°26 de Toul)	Insuffisance de la ressource en eau	Arrêt de navigation	11/08/22			FR/2022/04728
Canal des Vosges (ex Canal de l'Est, branche Sud)	entre les pk 114.208 (Ecluse 24 VS Commune de Harsault) et pk 147.301 (Ecluse 46 VS Commune de Corre)	Insuffisance de la ressource en eau	Limitation de mouillage - 1.8m	01/08/22		En raison de l'insuffisance de la ressource en eau, le mouillage entre l'écluse 24 VS d'Harsault et l'écluse 46 VS de Corre sera abaissé à 1,80 m à compter du lundi 01 août 2022 à 12h00.	FR/2022/04545
Canal de la Marne au Rhin, branche Ouest	entre les pk 31.767 (écluse n°52 de Revigny) et pk 3.314 (Ecluse n°70 de ST ETIENNE)	Insuffisance de la ressource en eau	Limitation de mouillage - 2.0 m	01/08/22			FR/2022/04484
Canal des Vosges, embranchement d'Epinal (ex Canal de l'Est, branche Sud)	entre les pk 0,000 et pk 3,609	Insuffisance de la ressource en eau	Arrêt de navigation	30/07/22			FR/2022/4652
Canal des Vosges (ex Canal de l'Est, branche Sud)	entre les pk 81.613 (Ecluse 17 VM Commune de Chavelot) et pk 74.776 (Ecluse 22 VM Commune d'Igney)	Insuffisance de la ressource en eau	Arrêt de navigation	30/07/22		Arrêt de navigation de l'écluse n°17 du versant Moselle à l'écluse 22 du versant Moselle du Canal des Vosges à compter du samedi 30 juillet 2022 à 07h00.	FR/2022/04475
Canal des Ardennes	entre les pk 6.006 (Ecluse n°5 de Saint-Aignan) et pk 38.480 (Ecluse n°26 de Semuy) - Toute la largeur de la voie	Insuffisance de la ressource en eau	Arrêt de navigation	29/07/22	09/08/22		FR/2022/04666
Canal entre Champagne et Bourgogne	entre les pk 2.791 (Ecluse n°70 de Frignicourt) et pk 30.083 (Ecluse n°58 de St- Dizier), entre les pk 34,088 (Ecluse n°57 de Marnaval) et pk 108,923 (Ecluse n°25 de Reclancourt) et entre les pk 110.364 (Ecluse n°24 de Val des Choux) et pk 222.992 (Ecluse n°43 du Chemin de Fer)	Insuffisance de la ressource en eau	Arrêt de navigation	28/07/22		(sauf biefs 58 et 25 versant Marne sanspassage d'écluse)	FR/2022/04506
Canal de la Meuse (ex Canal de l'Est, branche Nord)	entre les pk 204.370 (Ecluse n°19 de Verdun) et pk 181.295 (Ecluse n°23 de Brabant)	Insuffisance de la ressource en eau	Arrêt de navigation	27/07/22			FR/2022/04507
Canal entre Champagne et Bourgogne (sur le Bief n°25 versant Marne)	entre les pk 108.925 et pk 110.366	Insuffisance de la ressource en eau	Limitation de mouillage (1.8m)	28/07/22		En raison des faibles débits des rivières , mesdames et messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés des difficultés du maintien du mouillage garanti sur le canal entre Champagne et Bourgogne. Les biefs 71, 58 et 25 versant marne restent ouvert à la navigation avec un mouillage de 1,80m.	FR/2022/04439
Canal entre Champagne et Bourgogne (sur le Bief n°58 versant Marne)	entre les pk 30.085 et pk 34.090						
Canal entre Champagne et Bourgogne (sur le Bief n°71 versant Marne)	entre les pk 1.085 et pk 2.833						
Canal entre Champagne et Bourgogne	pk 0.000 (écluse n°71 du Désert)	Insuffisance de la ressource en eau	Regroupement de bateaux	28/07/22		Le regroupement des bateaux est obligatoire au passage de l'écluse n°71 du désert encore ouverte à la navigation	FR/2022/04504
Canal des Vosges	entre les pk 61.356 (Ecluse n°30 VM de Charmes) et pk 25.883 (Ecluse n°47 VM de Messein)	Insuffisance de la ressource en eau	Arrêt de navigation	23/07/22			FR/2022/04293
Canal des Vosges	entre les pk 61.356 (Ecluse 30 VM Commune de Charmes) et pk 74.776 (Ecluse 22 VM Commune de IGNEY)	Insuffisance de la ressource en eau	Arrêt de navigation	20/07/22			FR/2022/04294
Canal de la Marne au Rhin, branche Ouest	entre les pk 51.782 (écluse n°34 de la grande chalaide) et pk 31.767 (écluse n°52 de Revigny)	Insuffisance de la ressource en eau	Arrêt de navigation	20/07/22			FR/2022/04280
	entre les pk 129.655 (écluse de TOUL) et pk 51.782 (écluse n°34 de la grande chalaide)			13/07/22			
Canal de la Meuse	entre les pk 260,279 (écluse 6 de Commercy) et pk 204,370 (écluse 19 de Verdun) - Tout le chenal	Insuffisance de la ressource en eau	Arrêt de navigation	18/07/22			FR/2022/04223
Canal de la Meuse (ex Canal de l'Est, branche Nord)	entre les pk 196,225 (écluse 20 de Bras-sur-Meuse) et pk 7,100 (écluse 58 des Trois Fontaines)	Insuffisance de la ressource en eau	Limitation de mouillage - 1.6 m	17/07/22			FR/2022/04445
	entre les pk 7,100 (Ecluse des 3 fontaines) et pk 196,225 (Ecluse 20 de Bras-sur-Meuse)		Regroupement de bateaux				FR/2022/04443
Canal des Vosges	entre les pk 81.613 (Ecluse n° 17 de Chavelot) et pk 114.208 (Ecluse n° 24 de Harsault)	Insuffisance de la ressource en eau	Arrêt de navigation	16/07/22		En raison de l'insuffisance de la ressource en eau, Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés de l'arrêt de la navigation de l'écluse n° 17 du versant Moselle à l'écluse n°24 du versant Saône du canal des Vosges à compter du samedi 16 juillet 2022 à 07h00.	FR/2022/04152
Canal de la Marne au Rhin, branche Ouest	entre les pk 129,934 (écluse n°26 TOUL) et pk 131,411 (écluse n°27 bis TOUL)	Insuffisance de la ressource en eau	Limitation des fausses bassinées et Regroupement de bateaux	13/07/22		Limitation des fausses bassinées et regroupement des bateaux de plaisance, des temps d'attente pour le regroupement d'environ 1heure pourraient être observer .	FR/2022/04425
Canal de la Meuse	entre les pk 272,404 (Ecluse n°1 de Troussey) et pk 260,269 (Ecluse n°6 de Commercy)	Insuffisance de la ressource en eau	Arrêt de navigation	13/07/22			FR/2022/04072
Canal des Vosges embranchement de Nancy (ex canal de l'Est branche sud)	entre les pk 0.000 et pk 10.541	Etiage	Arrêt de navigation	12/07/22	01/09/22		FR/2022/04172
Canal de la Marne au Rhin, branche Est	entre les pk 154,600 (écluse n° 27 de Frouard) et pk 202,979 (écluse n° 15 de Mouacourt)	Gestion de la ressource en eau	Limitation de mouillage 2.10 m	12/07/22	10/11/22		FR/2022/04435
Canal de la Marne au Rhin, branche Est	entre les pk 154,600 (Ecluse 27) et pk 222,400 (Ecluse 2)	Gestion de la ressource en eau	Regroupement de bateaux et limitation des fausses bassinées	12/07/22	10/11/22		FR/2022/04436

Canal des Vosges	entre les pk 109.135 (Ecluse n°19 versant Saône) et pk 147.353 (Jonction avec la Saône canalisée)	Insuffisance de la ressource en eau	Limitation des fausses bassinées Regroupement de bateaux	30/05/22		En raison de la baisse du débit des cours d'eau, les mesures de restriction suivantes sont mises en place à compter du lundi 30 mai 2022 à 07h00 sur la totalité des secteurs ouverts à la navigation de l'itinéraire : - les fausses bassinées sont limitées. Les passages des bateaux montants et avalants sont coordonnés au maximum. - le regroupement des bateaux de plaisance est obligatoire aux passages des écluses	FR/2022/04402
Canal de la Marne au Rhin, branche Est	entre les pk 202.979 (écluse 15 Moucourt) et pk 222.093 (écluse 2 Réchicourt)	Gestion de la ressource en eau	Limitation de mouillage - 2.1 m	24/05/22	10/11/22		FR/2022/02751

Voies navigables de la Direction Territoriale Strasbourg

Voies d'eau	Localisation	Événement	Incidence	Date de début	Date de fin	Observations	N°avis
Canal de la Marne au Rhin, branche Est	entre les pk 271.016 (Ecluse 33 à Monswiller) et pk 272.541 (Ecluse 35 à Steinbourg)	Gestion de la ressource en eau	Limitation de mouillage - 2.2 m	04/08/22	10/11/22		FR/2022/04664
	entre les pk 281.385 (Ecluse 40 à Lupstein) et pk 283.553 (Ecluse 41 à Ingenheim)	Gestion de la ressource en eau					
Canal de la Marne au Rhin, branche Est	entre les pk 272.541 (Ecluse 35 à Steinbourg) et pk 281.385 (Ecluse 40 à Lupstein)	Gestion de la ressource en eau	Limitation de mouillage - 1.9 m	04/08/22	10/11/22		FR/2022/04682
Canal du Rhône au Rhin, branche Sud	entre les pk 34.448 (MULHOUSE) et pk 175.928 (BOUROGNE)	Insuffisance de la ressource en eau	Limitation de mouillage - 1.40m	30/07/22		La période de sécheresse actuelle se traduit par une situation d'étiage sur le canal du Rhône au Rhin Branche Sud qui nécessite de limiter le mouillage à 1,40m. Cette restriction s'ajoute à la limitation des sassées et au regroupement de bateaux déjà imposés par avis à la batellerie N°FR/2022/04212 du 14 juillet 2022.	FR/2022/04600
Canal des Houillères de la Sarre	entre les pk 5.582 (écluse 1 Kerprich) et pk 45.627 (écluse 21 Herbitzheim)	Gestion de la ressource en eau	Limitation de mouillage - 1.8 m	18/07/22	10/11/22		FR/2022/04238
Canal de la Marne au Rhin, branche Est	entre les pk 255.898 (Ecluse 18 à Henridorff) et pk 271.016 (Ecluse 33 à Monswiller)	Gestion de la ressource en eau	Limitation de mouillage - 2.1 m	18/07/22	10/11/22		FR/2022/04241
Canal du Rhône au Rhin, branche Sud	entre les pk 35.000 (écluse 41 N à Mulhouse) et pk 176.120 (écluse 75 à Bourogne)	Insuffisance de la ressource en eau	Limitation des fausses bassinées et Regroupement de bateaux	14/07/22	31/10/22		FR/2022/04212
Canal des houillères de la Sarre	du pk 5.333 (écluse 1 à Diane-Capelle au pk 63.357 (écluse 27 à Sarreguemines)	Gestion de la ressource en eau	Limitation des fausses bassinées et Regroupement de bateaux	25/05/22	10/11/22		FR/2022/04236
Canal de la Marne au Rhin	du pk 3.290 (plan incliné de Saint Louis Arzviller) et pk 310.697 (Ecluse 51 Schiltigheim)	Gestion de la ressource en eau	Limitation des fausses bassinées et Regroupement de bateaux	25/05/22	10/11/22		
Canal de la Marne au Rhin, branche Est	entre les pk 3.300 (plan incliné d'Arzviller) et pk 222.093 (écluse de Réchicourt)	Gestion de la ressource en eau	Limitation de mouillage - 2.1 m	11/05/22	10/11/22		FR/2022/02420
Canal des Houillères de la Sarre	entre les pk 0.000 (jonction avec le canal de la Marne au Rhin) et pk 5.533 (écluse 1)						
Canal du Rhône au Rhin, branche Nord	Ecluse du Rhin à Rhinau entre les pk 0.000 (amont écluse de Rhinau) et pk 0.750 (aval écluse de Rhinau)	Envasement	Limitation de mouillage - 1.6 m	01/03/22			FR/2022/00937
Canal du Rhône au Rhin, branche Sud (sur le Bief 23 / 24)	entre les pk 13.190 (Hagenbach) et pk 15.394 (Eglingen)	Atterrissement	Limitation de mouillage - 1.6 m	11/02/21			FR/2021/06447
Canal du Rhône au Rhin, branche Sud (sur le Bief 31 / 32)	entre les pk 22.268 et pk 22.926 (Illfurth)						
Canal du Rhône au Rhin, branche Sud (sur le Bief 34 / 35)	entre les pk 25.522 et pk 26.789 (Zillisheim)						
Canal du Rhône au Rhin, branche Nord	entre les pk 125.508 (Aval écluse 83) et pk 125.514 (Aval écluse 83) et entre les pk 129.462 (Aval écluse 84) et pk 129.470 (Aval écluse 84)	Envasement	Limitation de mouillage - 1.7 m	25/11/20			FR/2020/05582

Voies navigables de la Direction Territoriale Centre-Bourgogne

Voies d'eau	Localisation	Événement	Incidence	Date de début	Date de fin	Observations	N°avis
Canal latéral à la Loire	entre les pk 0,000 (Ecluse de Digoïn) et pk 182.5 (Ecluse de Maimbray)	Insuffisance de la ressource en eau	Limitation de mouillage - 1.6 m	04/08/22			FR/2022/04679
Canal de Briare	entre les pk 0,000 et pk 56,769	Insuffisance de la ressource en eau	Regroupement de bateaux	04/08/22			FR/2022/04678
Canal de Bourgogne	entre les pk 154,642 (écluse 1Y de Pouilly-en-Auxois) et pk 212,385 (écluse 555 de Dijon)	Insuffisance de la ressource en eau	Limitation de mouillage - 1.6 m	30/07/22	30/09/22		FR/2022/04578
Canal de Briare	entre les pk 4.5 (Ecluse 5 de Venon) et pk 18.6 (Ecluse 18 de Ste Barbe)	Insuffisance de la ressource en eau	Limitation de mouillage - 1.8m	29/07/22		En raison des conditions climatiques que nous connaissons actuellement un abaissement du mouillage sur le canal de Briare entre l'écluse de Venon et l'écluse de Ste Barbe entrera en vigueur le 29 juillet 2022.	FR/2022/04550
Canal de Bourgogne	entre les pk 0,269 (écluse 114/115Y de Migennes) et pk 44,055 (écluse 96Y de Tonnerre)	Insuffisance de la ressource en eau	Arrêt de navigation	16/07/22			FR/2022/04211
Seille	entre le pk 35,5 et pk 39 (bief de Louhans)	Gestion de la ressource en eau	limitation de mouillage à 1,2m	14/07/22	07/08/22		FR/2022/04538
Canal de Bourgogne	entre les pk 44.055 (Ecluse 96Y de Tonnerre) et pk 115,978 (Ecluse 55Y de Venarey) - Tout le chenal	Modalités d'exploitation	Regroupement de bateaux et limitation de mouillage - 1.5 m	30/07/22	31/08/22		FR/2022/04581
Canal du Centre	entre les pk 104.539 (écluse 25 océan) et pk 107.967 (écluse 26 océan)	Glissement de terrain	Limitation de mouillage - 1.65 m	20/06/22			FR/2022/03435

Canal latéral à la Loire	entre les pk 187.264 (écluse de MAIMBRAY) et pk 110.375 (écluse du GUETIN)	Insuffisance de la ressource en eau	Regroupement de bateaux	19/06/22			FR/2022/03411
Yonne	entre les pk 21.130 et pk 24.830 (Bief d'Epineau)	Avarie sur ouvrage	Limitation de mouillage - 1.9 m	17/06/22			FR/2022/03379
Canal de Roanne à Digoin	entre les pk 0 (port de Roanne) et pk 55.600 (jonction avec le canal latéral à la Loire à Digoin)	Embâcles	Limitation de mouillage - 1.4 m	13/08/21			FR/2021/04815

Voies navigables de la Direction Territoriale Rhône-Saône

Voies d'eau	Localisation	Événement	Incidence	Date de début	Date de fin	Observations	N°avis
Rhône	entre les pk 142.400 (Duc d'albe DAV1) et pk 142.550 (Duc d'albe DAV7)	Atterrissement	Limitation de mouillage - 1.5 m	03/06/22		Les usagers de la voie d'eau sont informés de la présence d'atterrissement dans le garage aval de l'écluse de Logis Neuf, au niveau du front d'accostage et le long du mur divisoire. Les usagers passeront au centre du chenal à la sortie de l'écluse.	FR/2022/02995
Rhône (Haut)	entre les pk 139.900 et pk 139.700 (Ecluse aval de Chautagne)	Avarie sur ouvrage	Modification des conditions de navigation (Mode automatique non disponible)	13/05/22		Eclusage automatique indisponible. Eclusage en manuel par l'astreinte d'exploitation CNR sur demande. Numéro de contact de l'astreinte CNR : 04.50.56.25.00 (intervention sous 20 minutes environ). Affichage en place sur les pontons amont et aval.	FR/2022/02519
Canal du Rhône au Rhin, branche Sud	entre les pk 63.144 (Bief de Rancenay) et pk 66.432 entre les pk 94.698 (Bief d'Aigremont) et pk 96.725 entre les pk 116.020 (Ecluse n°37 du Grand-Crucifix) et pk 116.108 (Amont et aval de l'écluse) entre le pk 103.400 (Ecluse n°41 de Fourbanne) et pk 103.500 (Aval de l'écluse)	Envasement	Limitation de mouillage de 1.50 m à 1.80 m	29/03/22		En raison des atterrissements sur le CRR sur les biefs 54/55 Rancenay, 45 Aigremont, 37 Grand-Crucifix et 41 de Fourbanne le mouillage est limité en fonction du niveau de la cote indiquée par la station vigicrue de Besançon (site www.vigicrue.gouv.fr) Sur ce secteur le mouillage est limité à : - 1.80 m lorsque le Doubs atteint la cote de 2.30 m à la station de Besançon - 1.60 m lorsque le Doubs atteint la cote de 2.00 m à la station de Besançon - 1.50 m lorsque le Doubs atteint la cote de 1.90 m à la station de Besançon	FR/2022/01577
Canal du Rhône à Sète	entre les pk 1.400 et pk 1.900	Obstacles à la navigation	Mouillage non garanti	29/03/22			FR/2022/01588
Rhône	au pk 124 (écluse de Beauchastel)	Avarie sur ouvrage	Modification des conditions de navigation	17/03/22			FR/2022/01918
Canal d'Arles à Fos ou Arles à Bouc	entre les pk 0.280 (Porte amont écluse d'Arles) et pk 0.470 (Porte aval écluse d'Arles)	Atterrissement	Arrêt de navigation	31/10/20			FR/2020/04925
Canal du Rhône à Sète	entre les pk 0.000 (embouquement de St Gilles) et pk 65.000 (limite fluvio-maritime du canal)	Envasement	Limitation de mouillage - 2.3 m (10 m de largeur)	11/12/19			FR/2019/06601

Voies navigables de la Direction Territoriale Sud-Ouest

Voies d'eau	Localisation	Événement	Incidence	Date de début	Date de fin	Observations	N°avis
Canal du Midi	entre les pk 0.000 et pk 3.800	Pollution	Arrêt de navigation	05/08/22		sur le bief de Bayard	FR/2022/04748
Canal latéral à la Garonne	entre les pk 0,000 et pk 194,155	Insuffisance de la ressource en eau	Regroupement de bateaux	02/08/22	31/08/22		FR/2022/04566
Canal de la Robine	entre les pk 18,433 (Ecluse de Mandirac) et pk 28,836 (Ecluse de Sainte Lucie)	Insuffisance de la ressource en eau	Limitation de mouillage - 0.8 m	27/07/22			FR/2022/04515
Canal du Midi	entre les pk 56.631 (écluse de la Méditerranée) et les pk 235.300 (écluse de Bagnas)	Gestion de la ressource en eau	Regroupement de bateaux	05/07/22	04/08/22		FR/2022/03948
Canal du Midi, branche de la Nouvelle canal de jonction	entre les pk 0.000 (écluse de Cesse) et les pk 4.894 (écluse de Gailhousty)						
Canal de la Robine	entre les pk 3.321 (écluse de Raonnel) et les pk 31.473 (écluse de Sainte Lucie)						
Canal du Midi	entre les pk 69.100 (écluse de Guilhermin) et les pk 73.550 (écluse de Tréboul)	Avarie sur ouvrage	Difficultés de navigation	05/04/22			FR/2022/01719